

Crédits

Les auteurs

Veronica Cremasco, ingénieur-architecte, Laboratoire d'Études en Planification Urbaine et Rurale, Université de Liège

Anne Doguet, géographe, Laboratoire d'Études en Planification Urbaine et Rurale, Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux

Nathalie Feremans, ingénieur agronome, Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles

Claire Neuray, géographe, Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles

Thaïs Pons, sociologue, Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles

Claire Van der Kaa, géographe, Laboratoire d'Études en Planification Urbaine et Rurale, Université de Liège

Sous la direction scientifique de :

Marie-Françoise Godart, botaniste, docteur en sciences, Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Chargée de cours à l'Université Libre de Bruxelles

Jacques Teller, ingénieur-architecte, Laboratoire d'Études en Planification Urbaine et Rurale, Chargé de cours à l'Université de Liège

Cet Atlas a été rédigé dans le cadre des travaux menés par la Conférence Permanente du Développement Territorial et plus particulièrement dans le cadre du thème « Valorisation et recomposition des paysages urbains et ruraux, bâtis et non bâtis, au sens des obligations visées à la Convention européenne du paysage »

Crédits photographiques

Sauf mention explicite du contraire, les photos sont à mettre au crédit des auteurs de l'Atlas et de la Cellule communication (Dominique Costermans et Christophe Schenke). Les photos des pages 25 (1 et 2), 26 et 27 sont de Jean-Louis Carpentier, © MRW-Dircom.

Les auteurs remercient tout particulièrement la famille Paulus du Châtelet qui les a autorisés à reproduire l'œuvre de P. Paulus, « L'écluse du Pont-de-Loup », qui figure à la page 20.

Malgré toutes nos recherches, il se peut que certains ayants-droits n'aient pu être retrouvés. Nous les invitons à prendre contact avec la Cellule communication de la CPDT.